

## Communiqués de la Commission (16 au 18 août 1971)

**Légende:** Les 16, 17 et 18 août 1971, la Commission européenne exprime son étonnement face à la décision du président américain Richard Nixon de mettre fin à la convertibilité en or du dollar et de surtaxer les importations de 10 %.

**Source:** Bulletin des Communautés européennes. Septembre-Octobre 1971, n° 9/10. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/communiques\\_de\\_la\\_commission\\_16\\_au\\_18\\_aout\\_1971-fr-70648567-bee3-43b0-b8cd-83aea44706c7.html](http://www.cvce.eu/obj/communiques_de_la_commission_16_au_18_aout_1971-fr-70648567-bee3-43b0-b8cd-83aea44706c7.html)

**Date de dernière mise à jour:** 22/10/2012

## Communiqués de la Commission

**(16 août 1971)**

« A la suite des mesures que vient de prendre le président des États-Unis et compte tenu de leurs incidences sur les relations monétaires et commerciales internationales, la Commission a décidé de se réunir mardi 17 août après la réunion du Comité monétaire.

Dans les circonstances présentes, il lui apparaît que les pays membres devraient adopter une attitude commune en vue d'assurer la défense de leurs intérêts et de contribuer au rétablissement de l'ordre monétaire international. »

**(17 et 18 août 1971)**

La Commission des Communautés européennes a procédé à un premier examen des conséquences que comportent pour la Communauté et pour l'économie mondiale les mesures économiques, monétaires et commerciales, qui venaient d'être prises par le gouvernement des États-Unis.

Elle constate que les principes sur lesquels était jusqu'ici fondé le système monétaire international et qui avaient favorisé le développement des échanges sont remis en question.

La Commission est, en outre, préoccupée de certaines mesures qui auront un effet négatif sur le commerce international et pourront en fait annuler les résultats acquis au cours du Kennedy round. Elle ne pense pas à cet égard que les politiques menées au sein de la Communauté aient créé des situations de « concurrence déloyale » à l'égard des États-Unis comme des autres pays tiers.

La Commission est convaincue que les pays membres de la Communauté adopteront des solutions communes permettant de maintenir leur cohésion, de renforcer leur solidarité et de contribuer à de nouveaux progrès dans les relations économiques internationales. Elle apportera son entier concours à la mise en œuvre de ces solutions.

La Commission souhaite que les États-Unis et la Communauté parviennent à surmonter les difficultés présentes dans un esprit de coopération et d'unité. »